DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 18 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le 18 mars, les représentants du Comité syndical du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal de la Ville de LUNEVILLE sous la Présidence de Monsieur Hervé BERTRAND

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 30 Présents: 21

Votants: 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

Pour: 29

Contre:

Abstention:

Etaient présents :

M. ARNOULD Philippe, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BAUDOIN Jacques, M. BIENTZ Guy, M. BERTRAND Hervé, M. BILLIOTTE Daniel, M. DEWAELE Jacques, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DUJARDIN Bruno, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE J.Marie, M. MAILLIOT Frédéric, M. HAUVILLER Jonathan, M. LAVOIL Jacques, M. MERCIER Thierry, M. MICLO Bernard, M. PISTER Jacques, M. SERVANT Guy, , M. ZABEL Bernard,

Voix consultative: Mme Sophie LEHE, M. RICHARD Claude

Etaient excusés avec pouvoir: M. GEX Christian donne pouvoir à M. MICLO Bernard Mme FALQUE Rose-Marie donne pouvoir à M. HAUVILLER, M. ACREMENT René donne pouvoir à M. ARNOULD Philippe, M. BOUCAUD Christian donne pouvoir à M. BAUDOIN Jacques, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. COLIN Philippe donne pouvoir à M. MAILLIOT Philippe, M. SONREL Christophe donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, M. MARCHAL Michel donne pouvoir à M. LAVOIL Jacques

<u>Etaient excusés, remplacés par leur suppléant</u>: M. GEX Christian, M. MARCHAL Michel, M. SONREL Christophe, M. MULLER Bernard, M. HAINZELIN Francis

<u>Etalent excusés:</u> Mme VAUDEVILLE Sabrina, Mme JACQUOT Dominique M. MARTIN Jean-Paul, M. JAMBOIS Guy

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme Marie-Jo GEORGES

2015-022

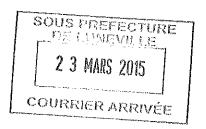
Date de convocation 11/03/2015

REGIME FISCAL DE LA MAISON DU TOURISME

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport,

Après avis favorable du bureau syndical, le comité syndical à l'unanimité :

-AUTORISE le président à opter pour un régime réel de TVA pour la Maison du Tourisme



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville

and the second